

NICODÈME & ASSOCIÉS S.P.R.L.

BUREAU D'ETUDES ET D'ARCHITECTURE - PHILIPPE NICODEME

Gastout & Co
C/o Mr Jean Gastout
Avenue Xavier Henrard, 49
1150 Bruxelles

TVA : non-assujeti

Facture : NIC 12/021

Bruxelles, le 26/03/2012

Messieurs,

Objet : Construction de votre immeuble à 4 appartements
Rue de la Cruchenère à 1457 Walhain St-Paul (Perbais)

Note d'honoraires : 4
Avancement du dossier : Dossier d'exécution

Acompte à valoir sur décompte final	4 140,00 €
TVA 21%	869,40 €
TOTAL	5 009,40 €
TOTAL GENERAL	5 009,40 €

Certifie sincère et véritable, et arrêtée la somme de

Cinq mille neuf euros et quarante cents

que nous vous prions de bien vouloir verser au compte bancaire IBAN n°
BE74 0682 4602 8807 de la s.p.r.l. NICODEME & ASSOCIES.

Toute facture ou note d'honoraires impayée au terme prévu c'est-à-dire à dater du 30^{ième} jour suivant la date de l'état sera automatiquement et sans mise en demeure majorée d'un intérêt conventionnel au taux de 12% l'an à compter de l'échéance. Une indemnité forfaitaire de 10 % du chef de clause pénale sera en outre due, sans préjudice de tout dommage et intérêt complémentaire.